



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la FLT du 27 septembre 2024

**Lieu:** Centre Culturel « A Maesch »  
4, rue de l'Eglise  
L-9142 Burden

**Début:** 19h15  
**Fin:** 21h00  
43 clubs représentés

### 1. Bienvenue

Claude Gleis, bourgmestre de la Commune d'Erpeldange/Sûre et vice-président du TC Nordstad accueille les membres du Conseil d'administration, les représentants des clubs et les invités. Dans son discours il souligne que le TC Nordstad témoigne d'une fusion réalisée avec succès voici dix ans, le club étant devenu depuis le plus grand club du nord du pays et étant représenté lors des compétitions dans toutes les catégories d'âge.

Le président de la FLT, Claude Lamberty, remercie le TC Nordstad et la Commune d'Erpeldange/Sûre pour l'organisation de l'assemblée, avant d'inviter la salle à observer une minute de silence en la mémoire de François Dahm, secrétaire général honoraire, Gaëtan Muller, Jules Diederich et Leo Szymczak.

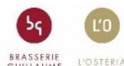
Claude Lamberty profite de la fin du mandat du Conseil d'administration pour dresser un bilan et porter le regard sur l'avenir.

Financièrement la FLT est en très bonne santé. Sportivement, l'équipe nationale masculine est à un pas de la montée dans le groupe mondial I en Coupe Davis. Avec Chris Rodesch et Alex Knaff l'équipe compte deux jeunes joueurs dans ses rangs qui sont en pleine progression. D'autres jeunes talents suivent leurs pas. Chez les dames, l'équipe nationale occupe actuellement la 82<sup>e</sup> position au classement mondial et peut compter sur Marie Weckerle et d'autres jeunes talents.

Le président souligne qu'en 2024 la FLT n'est plus la même que celle qu'elle était il y a quelques années. La FLT est une grande fédération qui a su s'agrandir davantage au cours des dernières années. Elle ne se base plus que sur un seul pilier, mais sur 3 sports différents : le tennis, le padel et le pickleball. Ceci permet à la fédération et aux clubs d'étendre et de diversifier leurs activités, de toucher plus de sportifs et de développer ainsi la vie associative.

Claude Lamberty souligne que la fédération a connu ces dernières années une croissance au niveau des trois piliers. Ainsi le but d'attirer plus de personnes vers le sport a été atteint. Remplir cette mission importante pour la société, qui va au-delà du travail quotidien d'une fédération, n'a été possible que grâce à l'engagement des clubs qu'il remercie.

La croissance entraîne selon lui cependant également une problématique, que la FLT peut aborder, mais pas résoudre sans l'aide des autorités nationales et locales : le besoin d'investissement dans les



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



infrastructures. Le projet d'un nouveau Centre national de tennis, qui hébergera outre le tennis également le padel et le pickleball, est plus urgent que jamais. La création d'équipes nationales en padel et pickleball implique la nécessité de proposer des entraînements réguliers à ces cadres. Des investissements dans les infrastructures, autant indoor qu'outdoor, sont également nécessaires au niveau des communes, afin de pouvoir promouvoir davantage les trois sports.

Claude Lamberty en vient ensuite à la professionnalisation des effectifs administratifs. Il explique que la FLT a pu engager Jo Weisen comme chargée de développement, de formation et de communication. Elle sera dorénavant le lien entre les structures fédérales et les clubs. Ce poste s'inscrit dans la philosophie de montrer une présence renforcée dans les clubs pour les soutenir et leur offrir des services et formations afin de pouvoir, tous ensemble, offrir un entraînement de qualité. Comme le président le souligne, la FLT travaille actuellement activement sur une professionnalisation administrative supplémentaire et pourra engager 2025 une personne qui pourra se dédier entièrement à la fédération et donc accélérer les processus et réorganiser les structures.

La FLT ne compte cependant pas s'en arrêter là mais continuera à s'engager auprès du Ministère des Sports pour pouvoir offrir un service de qualité dans les trois sports, ceci du plus jeune âge aux sportifs d'élite.

Il souligne également que la FLT s'est fixé des objectifs qui ne peuvent être atteints que si toute la famille tennistique y participe. A cet effet le CA met, via le Développement Found, à disposition une enveloppe de 20.000 euros qui peuvent être utilisés pour atteindre des objectifs que la CA fixe d'année en année. A titre d'exemple il cite le développement de l'arbitrage. Afin de pouvoir profiter du Développement Found, les clubs doivent adhérer au projet de recyclage des balles.

Enfin Claude Lamberty remercie son équipe pour le travail de ces trois dernières années.

## **2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 22/09/2023**

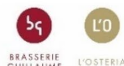
Le procès-verbal a été approuvé par acclamation.

## **3. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée**

L'ordre de jour de l'Assemblée a été approuvé par acclamation.

## **4. Désignation de deux scrutateurs**

Tom Raths (TC Sandweiler) et Marc Roller (TC Schuttrange) sont désignés comme scrutateurs.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



## **5. Discussion et vote des rapports du Conseil d'administration et des commissions**

Les responsables des différentes commissions présentent leurs rapports

- Tennis responsable/Recyclage balles: Karine Degregori
- Padel : Jemp Felgen
- Arbitrage : Kathrin Noesen & Max Clement
- Réforme U8/U10 lors des Interclubs: Anne-Laure Heitz
- Tournois internationaux (M25 & W15 / TE U14 Small States Championships) : Carlo Poos

Tous les rapports sont approuvés par acclamation.

## **6. Discussion du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé et du bilan provisoire au 30 juin de l'exercice en cours**

Markus Stegmann explique la situation financière en présentant le compte de profits et pertes.

## **7. Rapport des commissaires aux comptes**

Mr Geiger précise que les comptes étaient contrôlés par les commissaires et que les comptes sont tenus de manière exemplaire par le secrétariat et la fiduciaire.

## **8. Approbation du bilan et compte de profits et pertes de l'exercice clôturé**

Le bilan et le compte de profits et pertes ont été approuvés par acclamation.

## **9. Décharge au Conseil d'administration et aux commissaires aux comptes**

La décharge au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes est donnée par acclamation par l'Assemblée.

## **10. Admission et exclusion d'un club**

L'affiliation du club Padel Club Luxembourg City est votée par acclamation.

## **11. Fixation de la cotisation annuelle et des redevances**

Pas de changements pour 2025.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



## 12. Approbation du projet de budget du prochain exercice

Le projet de budget est approuvé par acclamation.

## 13. Elections statutaires: Conseil d'administration et Tribunal fédéral

### Conseil d'administration

Les 15 candidats qui se sont présentés ont été élus à l'unanimité.

Pour les trois années à venir, le Conseil d'administration sera composé comme suit :

Claude Lamberty	TC Howald	Président
Chris Richartz	TC Nordstad	Secrétaire général
Markus Stegmann	TC Howald	Trésorier
Charles Berna	Tennis Spora	Membre
Karine Degregori	TC Senningerberg	Membre
Jemp Felgen	TC Husen	Membre
Laure Felgen	TC Husen	Membre
Marc Gelhausen	TC Nordstad	Membre
Cathy Pastoret	TC Esch	Membre
Claire Pepin	TC Esch	Membre
Claudine Schaul	TC Arquebusiers	Membre
Denise Schiltz	TC Schiffflange	Membre
Christian Schleck	TC Arquebusiers	Membre
Mike Welter	TC Grevenmacher	Membre
Tom Wirtz	TC Grevenmacher	Membre

Le président exprime ses remerciements à l'ancien membre du CA, Carlo Poos, et lui remet une corbeille.

### Tribunal fédéral

7 candidats se sont présentés et ont été élus à l'unanimité.

Le Tribunal fédéral se compose comme suit :

Alain Engelhardt	TC Howald
Joe Hoffmann	TC Bissen
Laurent Pfister	TC Belvaux
Tom Raths	TC Sandweiler
Marc Roller	TC Schuttrange
Anne Schwartz	TC Arquebusiers
Caroline Weber	Tennis Spora



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



#### **14. Examen et vote des propositions introduites par écrit par les clubs et par le Conseil d'administration**

##### **Règlements pour les compétitions**

- Art. 2.2. : Licence de compétition A pour le pickleball  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
  
- Art. 8.50. : Matches de barrages en Championnats Interclubs  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
  
- Art. 9.3. : Joueurs autorisés à participer à la Coupe FLT (Seniors+)  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
  
- Art. 2.9. : Pénalités pour non-déclaration des licences C :  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
  
- Art. 3.4. : Adaptations des sommes de transfert  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
  
- Art. 8.2. : Championnats Interclubs – réforme U8 et U10  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
  
- Art. 8.6. : Pénalités pour inscription tardive des équipes en Championnats Interclubs  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
  
- Art. 8.14. : Cadres de présélection et justificatifs des joueurs classés  
Clarification de l'article, pas sujet au vote des représentants des clubs.
  
- Art. 8.12., 8.13., 8.14., 8.15., 8.16., 8.17., 8.18., 8.19., 8.35. : Ajout de la pénalité équipe w.o.  
L'article a été approuvé par 41 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.  
(L'article 8.34. n'a pas été modifié.)
  
- Art. 8.36. : Pénalités pour équipe incomplète  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
  
- Art. 13.3. : Séries et échelons, suppression de la série 6  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.
  
- Art 13.8. : Série 0  
L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000





BGL  
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE  
GROUPE BNP PARIBAS



- Art. 13.9. : Joueur classé, affiliation

L'article a été approuvé par 42 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention.

- Art. 13.11. : Contrôle annuel joueurs assimilé

L'article a été approuvé par 43 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

## **15. Fixation du lieu pour les finales des Championnats Interclubs**

Entre les 2 candidatures du TC Nordstad et du TC Schifflange, le TC Nordstad a été retenu et organisera les finales en 2025.

## **16. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée générale annuelle**

Le TC Echternach organisera l'assemblée générale de l'année prochaine pour ses 100 ans. Le TC Roodt/Syre et le TC Mondorf avaient également posé leur candidature. Le TC Howald et le TC Grevenmacher ont retiré leur candidature avant le vote.

## **17. Divers**

Aucune demande de prise de parole

Claude Lamberty  
Président de la FLT

Chris Richartz  
Secrétaire Général de la FLT



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000